



Paris, le 19 septembre 2016

Monsieur le Premier Ministre,

Nos syndicats nationaux ont pris connaissance, via la Fédération Générale des Fonctionnaires Force Ouvrière (FGF-FO) d'un projet de l'administration de la fonction publique visant à étendre l'application du protocole Parcours professionnels, Carrières, Rémunérations (PPCR), à certains corps d'ingénieurs de l'Etat.

Au-delà de l'absence constante de raison objective visant à niveler nos statuts particuliers, le projet actuellement porté par l'administration de la fonction publique prévoit un alignement par le bas parfaitement caractérisé, sur une grille A-type administratif, à niveau de recrutement BAC+3.

Ce projet constitue la négation de la reconnaissance de la formation scientifique, du niveau de recrutement et de l'expertise technique de nos corps d'ingénieurs. Il est insupportable pour les agents que nous représentons, incompréhensible et entretient des écarts injustifiés donc inacceptables avec d'autres corps techniques.

Ce projet est d'autant plus déroutant que le modèle utilisé du CIGEM des attachés d'administration a déjà largement démontré ses limites en matière de gestion.

Par ailleurs, ce projet de décret balai scelle durablement le plafond de verre que les textes de la fonction publique de l'été 2015 ont créé, en excluant les ingénieurs des emplois de direction ou d'experts de haut niveau. En particulier, l'accès des ingénieurs aux emplois de Direction de l'Administration Territoriale de l'État (occupés d'ailleurs, pour une part non négligeable, par des ingénieurs issus de nos corps) ne serait plus possible, situation allant à l'encontre de vos déclarations relatives à l'accès à la haute fonction publique lors du comité interministériel à l'égalité et à la citoyenneté du 26 octobre 2015.

Enfin, la coupure de la gestion ministérielle induite par ce projet de décret balai réduit unilatéralement l'implication des ministères de tutelle des corps, pourtant garants de leurs compétences et de leurs gestions. Elle ne peut qu'engendrer des conséquences désastreuses sur l'attractivité et l'avenir de corps spécifiques, qui élaborent et portent des politiques publiques nécessitant un haut niveau d'expertise.

Certains ministres ont d'ailleurs pris conscience du caractère néfaste pour leurs ministères et les politiques qu'ils portent de ce projet largement insuffisant en termes de reconnaissance de parcours et de perspective de carrières pour leurs ingénieurs, et demandé instamment à Madame GIRARDIN de valider un projet différent et ambitieux pour leurs ingénieurs.

Au delà de la préservation d'une expertise publique de qualité, il en va également de la crédibilité des politiques publiques des ministères techniques qui ont exprimé des engagements très précis auprès de leurs agents, en matière de réforme statutaire.

Nous, le SNIAE, le SNIIM, le SNITM, le SNPTP et le SNITPECT, syndicats nationaux représentatifs de près de 70 % des ingénieurs concernés, nous opposons à PPCR Ingénieurs de l'Etat en ce que le projet de décret balai coupe les ingénieurs de leur ministère de rattachement statutaire et ne respecte pas les démarches ministérielles déjà bien avancées.




Nous dénonçons un projet de grille indiciaire qui crée une homologie directe entre les corps d'ingénieurs recrutés ou formés à Bac +5 et les corps administratifs recrutés à Bac +3, et un lot de mesures associées qui nient les particularités des corps d'ingénieurs : RIFSEEP, PPCR rapprochant des corps qui n'ont aucune vocation à fusionner ou à se rapprocher.

Nous portons des revendications communes mais aussi particulières nécessaires à une gestion adaptée des parcours professionnels et des compétences des différents ingénieurs de l'État.

Nous vous rappelons que les ingénieurs s'étaient déjà fortement mobilisés en 2012 contre un projet de fusion de corps sans substance, sur un périmètre correspondant en partie aux corps concernés aujourd'hui par le projet PPCR.

Dans ce cadre, nous avons l'honneur de solliciter, par la présente, une audience afin de porter nos revendications auprès de vous.

Nous vous prions d'accepter, monsieur le Premier Ministre, l'expression de notre plus haute considération.

<p>Le secrétaire général du SNIAE-FO</p> <p>Le Secrétaire Général,</p>  <p>Jean-Christophe LEROY</p> <p>JC. Leroy</p>	<p>Le secrétaire général du SNITPECT-FO</p>  <p>L. Janvier</p>	<p>Le secrétaire général du SNIIM-FO</p>  <p>G. Petitpre</p>
--	---	---

<p>Le secrétaire général du SNPTP-FO</p> <p>Signé P. Daulny</p>	<p>Le secrétaire général du SNITM-FO</p> <p>Signé J. Lartisant</p>
--	---

Copie : FGF-FO

Contact : 11 rue Meslay – 75003 PARIS – 01 42 72 45 24

jean-christophe.leroy@agriculture.gouv.fr ; guillaume.petitpre@developpement-durable.gouv.fr
gilles.gautier@meteo.fr ; fodefsnptp@gmail.com ; snitpect@snitpect.fr ;